

PROFESSEUR OU PROFESSEURE EN ÉCOLOGIE FORESTIÈRE ET DE LA RESTAURATION

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES DU BOIS ET DE LA FORÊT
FACULTÉ DE FORESTERIE, DE GÉOGRAPHIE ET DE GÉOMATIQUE
UNIVERSITÉ LAVAL**

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec et première université francophone en Amérique du Nord, l'Université Laval est une grande université ouverte sur le monde et reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche. Grâce au Département des sciences du bois et de la forêt de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, l'Université Laval est la seule institution universitaire au Québec à offrir des programmes de 1^{er} cycle en foresterie et en génie du bois menant à l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec ou à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Le Département des sciences du bois et de la forêt est également responsable du baccalauréat intégré multi-facultaire en environnements naturels et aménagés. Il compte 35 professeurs ou professeurs et enseignantes ou enseignants à temps plein, cinq chaires de recherche, trois chaires de leadership en enseignement, un consortium de recherche, deux centres de recherche et plus de 500 étudiantes et étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles. Les collaborations avec les départements de géographie et de sciences géomatiques, de même qu'avec ceux des autres facultés de l'Université Laval, offrent des occasions intéressantes de recherche multidisciplinaire.

Description du poste

Conformément à son plan de développement, le Département des sciences du bois et de la forêt est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur en écologie forestière et de la restauration. La personne recrutée devra enseigner en français à tous les cycles, appuyer les différents programmes du département, en particulier ceux du baccalauréat en aménagement et environnement forestiers et du baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés, et développer un programme de recherche dans les domaines ciblés. Plus précisément, les activités d'enseignement et de recherche porteront sur les domaines suivants:

1. Écologie forestière en lien avec l'aménagement des environnements forestiers ;
2. Restauration des écosystèmes ;
3. Impacts des changements climatiques sur les conditions de croissance et la succession des peuplements forestiers ;
4. Impacts de la fragmentation par les perturbations naturelles ou anthropiques sur la biodiversité ;
5. Rétablissement des populations d'espèces à statut précaire après perturbations.

La tâche comprend :

1. L'enseignement en français de l'écologie forestière et de la restauration, aux trois cycles universitaires ;
2. Le développement de matériel pédagogique et didactique ;
3. L'obtention de financement de recherche auprès d'organismes de subvention et de partenaires externes pour soutenir des travaux de recherche ;
4. La conduite de travaux de recherche et la direction d'étudiantes et d'étudiants de 2^e et 3^e cycles sur des sujets reliés aux domaines cités ci-haut ;
5. La participation à des comités départementaux, facultaires, universitaires et multipartites (avec les secteurs privé et public) ;
6. Le développement de l'enseignement et de la recherche en écologie forestière à la Forêt Montmorency ou dans une autre partie du domaine forestier de l'Université Laval ;

7. Collaborer avec un ou plusieurs groupes de recherche existants à l'Université Laval, tels que le Centre d'étude de la forêt, Silva21, le Centre d'études nordiques et la Chaire de recherche sur l'arbre urbain et son milieu.

Critères de sélection

1. Posséder un diplôme de baccalauréat en foresterie, biologie ou dans une discipline connexe et un diplôme de doctorat d'une université reconnue, ou être sur le point de l'obtenir ;
2. Posséder des compétences particulières dans les deux premiers domaines énumérés de même que démontrer de l'intérêt pour développer un programme de recherche incluant au moins un des trois autres domaines ;
3. Posséder une connaissance des enjeux reliés à l'écologie forestière et de la restauration au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde ;
4. Démontrer des aptitudes en pédagogie universitaire et en mobilisation des connaissances ;
5. Démontrer une capacité à obtenir le financement nécessaire à l'établissement d'un programme de recherche auprès d'organismes subventionnaires publics ou privés ;
6. Présenter une vision pour le poste en matière de pédagogie universitaire et de recherche et proposer des actions concrètes pour la réaliser.

Traitement et conditions d'emploi : selon la convention collective en vigueur.

Période d'affichage : du 4 décembre 2023 au 3 février 2024

Date prévue d'entrée en fonction : 3 septembre 2024

Valorisant la diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

L'université Laval étant une université francophone, l'annexe B de la convention collective stipule que la professeure ou le professeur qui n'a pas le français comme langue maternelle doit, dans un délai prescrit, démontrer une compétence langagière fonctionnelle du français oral et écrit.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir par courriel une lettre d'intérêt, un document d'une à deux pages décrivant sa vision et sa philosophie de l'enseignement universitaire à tous les cycles et de la recherche, un curriculum vitae incluant une liste de publications et le nom de trois personnes en référence au plus tard le 3 février 2024 à 17h00 à :

Directeur
Département des sciences du bois et de la forêt
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique
Université Laval
Québec (Québec)
Canada G1V 0A6

Téléphone : 1-418-656-2131 poste 407128
Courrier électronique : direction-foresterie@sbf.ulaval.ca